



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT

N°50
24 JUIN 2020

URGENCE EMPLOI

La CFDT prête à s'engager pour l'emploi ? La réponse est oui

Le 24 juin 2020, la rencontre des organisations syndicales et patronales avec le Président de République a été l'occasion pour la CFDT de réaffirmer la nécessité d'une mobilisation inédite sur l'emploi et le travail. Depuis plusieurs semaines la CFDT appelle à cette mobilisation afin de construire collectivement et solidairement des solutions concrètes pour « *Travailler mieux, travailler tous* ».

Aujourd'hui, le Président de la République a présenté les nouveaux dispositifs d'activité partielle et proposé aux organisations qui le souhaitent de s'engager pour l'emploi. Les discussions à venir porteront notamment sur l'emploi des jeunes, l'investissement dans les compétences ainsi que le partage de la valeur.

La CFDT est prête à s'engager. Les organisations syndicales et patronales ont un rôle central à jouer face au défi de l'emploi qui est devant nous.

La CFDT est favorable à la création d'un dispositif d'activité partielle longue durée basé sur la négociation d'accords collectifs. Dans les entreprises qui vont reprendre progressivement leur activité, ces négociations doivent permettre de construire des équilibres au plus près de la réalité du travail, avec les représentants des salariés. C'est une des conditions indispensables pour aborder et surmonter collectivement les difficultés auxquelles nombre de salariés et d'entreprises vont devoir faire face dans les semaines à venir. Ces accords devront également permettre de débattre enfin des engagements des entreprises en termes de maintien de l'emploi. Une avancée notable et concrète dans le suivi et l'évaluation des aides publiques.

La CFDT est prête à s'engager et est d'ores et déjà force de propositions avec la création d'un Pack Jeunes, la promotion et le développement de l'emploi partagé, des objectifs plus ambitieux pour les « Parcours Emplois Compétences », ou encore un droit à la reconversion entièrement révisité...

Pour une véritable construction collective, la méthode de concertation doit être loyale et permettre la prise en compte des propositions des uns et des autres. Tels sont les engagements de la CFDT.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

